

Le 1^{er} juin 2023

OBJET : Mémoire concernant le projet de réaménagement de la cellule 6 de Stablex

Madame,
Monsieur,

Je souhaite adresser ces commentaires qui font état de mes inquiétudes par rapport au réaménagement de la cellule 6 de Stablex.

Mon expérience passée me laisse croire qu'on ne peut s'appuyer uniquement sur les analyses et propos de Stablex pour aller de l'avant avec ce projet.

Ma préoccupation est la possible et probable selon moi contamination des eaux souterraines dans le futur.

Couvert végétal non respecté de la zone d'entreposage ou d'enfouissement

Des mesures de mitigation avaient été convenues en 1980 afin d'atténuer l'impact de la construction du site d'enfouissement Stablex, telles que (1) :

- Le maintien d'une zone tampon boisée le long du boulevard projeté entre la route 117 et l'emplacement de l'usine;
- Le retour au couvert végétal de la zone d'entreposage ou d'enfouissement.

Comme ces mesures n'ont pas été respectées, nous avons dû sur notre terre, effectuer des plantations d'arbres comme brise-vent.

(1) Étude des répercussions environnementales pour le projet d'implantation du centre de traitement et de recyclage de résidus industriels, de Stablex, 1980, par. 6.3.1.

Toujours dans cette étude (par. 6.1.3.1), Stablex nous présentait cette fausse information, soit :

- Que l'alimentation des citoyens de Blainville en eau potable provenait de la nappe profonde, sous la glaise. En réalité, plusieurs résidents de mon secteur à cette époque et encore aujourd'hui sont alimentés en eau pour leurs cultures maraîchère ou leur consommation personnelle (par les puits) par l'esker et non par la nappe profonde sous la glaise.

Lors des présentations aux audiences du BAPE de 1981, on nous présentait également de fausses informations :

- Les cartes du territoire présentées étaient obsolètes et ne représentaient pas les plans d'eau présents.

Poissons morts trouvés en 2014 au Lac Fauvel :

Il subsiste toujours un mystère entourant la mort de poissons au Lac Fauvel en 2014. Le 29 avril 2014, en faisant une promenade avec mon chien, j'ai remarqué une senteur nauséabonde inhabituelle près du lac. J'ai également remarqué des poissons morts flottant sur l'eau.

Après avoir alerté les autorités de Blainville le jour-même de cette observation, le responsable de Blainville est allé constater par lui-même le problème dès le lendemain et m'a informé qu'une analyse d'eau serait demandée par la Ville. Malgré mes demandes pour avoir un suivi sur les analyses demandées par la Ville, je n'ai eu aucune information à savoir si elles avaient été réalisées et le cas échéant, les résultats de celles-ci.

De mon côté, j'ai également alerté le ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation de l'époque à propos de ce problème. Une analyse a été effectuée par cette instance avec quelques poissons morts que le responsable du ministère a pu récupérer.

Cette analyse n'a malheureusement pas permis de confirmer la cause de ces morts.

Nous sommes donc demeurés avec nos questionnements et inquiétudes. Il nous semble que la moindre des choses aurait été de nous rassurer en effectuant des analyses d'eau.

Finalement, vers le 27 avril 2023, j'ai appris que des prélèvements de sol ont été faits sur le terrain projeté pour l'installation de la cellule 6. Est-ce possible de savoir qui a fait cette étude de sol et obtenir des informations sur les résultats ?

Merci de votre attention.

Léopold Bigras